

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01065

Numéro SIREN : 804 530 616

Nom ou dénomination : ACCIOR & ASSOCIES

Ce dépôt a été enregistré le 06/03/2020 sous le numéro de dépôt 2955

ACCIOR & ASSOCIES

Société par Actions Simplifiée au capital de 5.191.000 Euros

**Siège social : LES SABLES D'OLONNE (85180) LE CHATEAU D'OLONNE
39 rue Denis Papin**

RCS LA ROCHE SUR YON 804 530 616

-oOo-

Exercice clos le 30 septembre 2019

PROPOSITION D'AFFECTATION DES RESULTATS

ADOPTÉE PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

DU 21 FEVRIER 2020

L'Assemblée Générale, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice d'un montant de 633.826 Euros, comme suit :

▪ A concurrence de 5 % du bénéfice de l'exercice, soit la somme de à la réserve légale ; ledit compte se trouvant corrélativement porté de 106.380 € à 138.071 €	31.691 €
▪ Aux actionnaires, une somme globale de prélevée sur le solde du bénéfice de l'exercice	519.100 €
▪ Le solde, soit la somme de à la réserve facultative ; le compte « autres réserves » se trouvant corrélativement porté de 30.913 € à 113.948 €	83.035 €
	=====
TOTAL égal au bénéfice de l'exercice, ci	633.826 €

Le dividende distribué par action s'élève ainsi à 10 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

**CERTIFIÉ CONFORME
A L'ORIGINAL**



174 avenue du Truc - BP 60275
33697 Merignac cedex
Tél : 05 56 12 41 41
Fax : 05 56 47 30 36
e-mail : exco.ecaf@exco.fr

ACCIOR & ASSOCIES

39 Rue Denis Papin
85180 LE CHATEAU D'OLONNE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2019

A l'Assemblée Générale de la société ACCIOR & ASSOCIES,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **ACCIOR & ASSOCIES** relatifs à l'exercice clos le **30 septembre 2019**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



ACCIOR & ASSOCIES

Exercice clos le 30 septembre 2019

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

5. RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;



ACCIOR & ASSOCIES

Exercice clos le 30 septembre 2019

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Mérignac, le 4 février 2020

Le Commissaire aux Comptes

BRG AUDIT ASSOCIES
Antoine COCHET

ETATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2019

SAS ACCOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Compte de résultat

	du 01/10/18 au 30/09/19 12 mois	%	du 01/10/17 au 30/09/18 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue						
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits						
Total						
CHARGES						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p. & aut. approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	8 384		10 118		-1 734	-17,14
Impôts, taxes et vers. assim.	137		324		-187	-57,72
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions						
Autres charges	4				4	
Total	8 525		10 442		-1 917	-18,36
RESULTAT D'EXPLOITATION	-8 525		-10 442		1 917	-18,36
Produits financiers	631 430		814 252		-182 823	-22,45
Charges financières	5 926		7 342		-1 417	-19,29
RESULTAT FINANCIER	625 504		806 910		-181 406	-22,48
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	616 979		796 468		-179 489	-22,54
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	3 065				3 065	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-3 065				-3 065	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	-19 912		-5 073		-14 839	292,51
RESULTAT DE L'EXERCICE	633 826		801 541		-167 715	-20,92

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	6 258 557		6 258 557	6 251 807
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 258 557		6 258 557	6 251 807
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés				
Fournisseurs débiteurs				2 058
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices	41 376		41 376	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
Autres créances	22 876		22 876	535 819
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement	110 394		110 394	379 341
Disponibilités	562 818		562 818	17 840
Charges constatées d'avance				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	737 464		737 464	934 859
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	6 996 021		6 996 021	7 186 666

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Bilan

	Net au 30/09/19	Net au 30/09/18
PASSIF		
Capital social ou individuel	5 191 000	5 191 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	63 480	63 480
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	106 381	82 881
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	30 914	
Report à nouveau		-331 847
Résultat de l'exercice	633 826	801 541
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	3 065	
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 028 666	5 807 054
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts	721 616	900 000
Découverts et concours bancaires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	721 616	900 000
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	243 534	103 275
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 180	4 188
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat, Impôts sur les bénéfices		372 124
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
Etat, Obligations cautionnées		
Autres dettes fiscales et sociales	25	25
Dettes fiscales et sociales	25	372 149
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	967 355	1 379 612
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	6 996 021	7 186 666

Préparé par	Revu par	Manager	Associé
DD2 11/02/2020			

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Annexe - Faits caractéristiques de l'exercice

Désignation de la société : SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2019, dont le total est de 6 996 021 euros
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 633 826 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2018 au 30/09/2019.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 25/11/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Prépare par	Revu par	Manager	Associé
DD2			
11/02/2020			

SAS ACCOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Règles et méthodes comptables

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2019 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général ANC 2016-07 du 26/12/2016, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce et conformément aux dispositions des règlements comptables révisant le PCG établis par l'autorité des normes comptables.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

La valeur brute est constituée par la valeur d'apport.

Une provision est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, à la clôture de l'exercice, est inférieure à leur coût historique.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage Industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	6 251 807	6 750		6 258 557
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	6 251 807	6 750		6 258 557
ACTIF IMMOBILISE	6 251 807	6 750		6 258 557

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financieres	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions			6 750	6 750
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice			6 750	6 750
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Tableau réalisé en Kilo-euros

- (1) Capital social
- (2) Capitaux propres autres que le capital
- (3) Quote-part du capital détenue (en pourcentage)
- (4) Valeur comptable brute des titres détenus
- (5) Valeur comptable nette des titres détenus
- (6) Prêts et avances consentis par l'entreprise et non encore remboursés
- (7) Montants des cautions et avals donnés par l'entreprise
- (8) Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé
- (9) Résultat du dernier exercice clos
- (10) Dividendes encaissés par l'entreprise au cours de l'exercice

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES SUR CHAQUE TITRE										
- Filiales (détenues à + 50 %)										
SCI ACCIOR IMMOBILIER	300	44	100	336	336			114	27	
SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YO	48	1 013	100	1 096	1 096			3 007	250	29
EURL ACCIOR OFFICE	3		100	3	3			13	-1	
SARL ACCIOR CONSULTANTS	1 673	1 550	98	4 496	4 496			1 454	669	548
- Participations (détenues entre 10 et 50 %)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX SUR LES AUTRES TITRES										
- Autres filiales françaises										
- Autres filiales étrangères										
- Autres participations françaises										
- Autres participations étrangères										

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 376 438 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations	312 186		312 186
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	64 252	64 252	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	376 438	64 252	312 186
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Intérêts courus s/créances rattaché	3 186
Déb. créd. produits à recevoir	1 500
Total	4 686

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 5 191 000,00 euros décomposé en 51 910 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	51 910	100,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	51 910	100,00

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires		3 065		3 065
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total		3 065		3 065
Repartition des dotations et reprises				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		3 065		

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 967 355 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à plus de 1 an à l'origine	721 816	179 188	542 428	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 180	2 180		
Dettes sur immobilisations et comptes Autres dettes (**)	243 559	243 559		
Total	967 355	424 927	542 428	
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	178 384			
(**) Dont envers les groupes et associés	205 331			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 205 087 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs factures non parvenues	2 180
Associés - Intérêts courus à payer	2 379
Total	4 559

Prepares par	Revu par	Manager	Associe
DD2 11/02/2020			

SAS ACCIOR ET ASSOCIES

Comptes annuels au 30/09/2019

 Notes sur le compte de résultat

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2017, la société SAS ACCIOR ET ASSOCIES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS ACCIOR ET ASSOCIES. Elle agit en qualité de tête de groupe.

Depuis le 1/10/2017, la société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Le périmètre à la clôture de l'exercice est composé par :

- SAS ACCIOR & ASSOCIES (société mère),
- SA ACCIOR LES SABLES D'OLONNE,
- SARL ACCIOR CONSULTANTS,
- SARL ACCIOR LA ROCHE SUR YON.

L'impôt sur les sociétés comptabilisé n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.



39, rue Denis Papin BP 81830 - LE CHATEAU D'OLONNE 85118 LES SABLES D'OLONNE Cedex

 14

Voir rapport de l'expert comptable